

**PIECES A FOURNIR POUR L'ACCES EN DECHETERIE  
DES PARTICULIERS AVEC UN VEHICULE PROFESSIONNEL**

- Carte grise
- Justificatif de domicile
- Attestation de retraite (Titre de pension, etc...)

Ou

- Attestation de l'employeur/ Pôle emploi

OBSERVATION DU RESPONSABLE DU SERVICE DECHETERIES

ACCORD

REFUS